



Berne, 25.10.2012

Information

Formulaire Procuration pour le certificat de circulation des marchandises

L'OFDF met à disposition un modèle de procuration pour la demande d'un certificat de circulation des marchandises EUR.1/EUR-MED (CCM). Ce modèle comprend toutes les données nécessaires à la demande d'un CCM.

En principe, un CCM doit être demandé par l'exportateur. L'exportateur peut cependant charger un représentant (p. ex. une maison d'expédition), de demander un CCM en son nom. Dans ce cas également, la responsabilité quant à l'exactitude du CCM incombe à l'exportateur.

Dès à présent, l'OFDF met à disposition un formulaire garantissant que toutes les informations requises pour la demande d'un CCM y figurent. Des procurations se présentant de manière différente encore peuvent être utilisées, pour autant que toutes les données nécessaires à la demande d'un CCM y soient reprises.

Lors de l'utilisation du modèle, il faut faire le choix entre EUR.1 et EUR-MED au moyen du bouton en haut à droite du formulaire. Si l'on choisit le modèle EUR-MED, les champs concernant le cumul apparaîtront automatiquement dans la rubrique 7.

[Formulaire Procuration pour le certificat de circulation des marchandises](#)